

## APF France handicap, partenaire de l'Inclusiv'Day, lance un programme de « transition inclusive » au service des entreprises privées et publiques françaises.

A l'occasion de l'Inclusiv'Day le 3 juin 2022, APF France handicap lance un programme de « transition inclusive » pour permettre aux entreprises d'accélérer leur politique d'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde ordinaire. Quel que soit son niveau d'engagement en matière d'inclusion, APF France handicap accompagne les besoins de chaque entreprise en proposant un ensemble de services et la force de son réseau national d'entreprises adaptées et d'ESAT pour co-construire une réponse globale adaptée en vue d'accélérer sa transition écologique et sociale.

- **Co-construire avec les entreprises du monde ordinaire un programme global personnalisé, intégrant une phase préalable d'audit et de sensibilisation**

**Sensibiliser en amont les entreprises et leurs collaborateurs au handicap et à l'intégration de la diversité dans les équipes** : pour accompagner la démarche d'inclusion au cœur de l'entreprise, APF France handicap propose aux entreprises un **accompagnement professionnel doublé d'un accompagnement social** pour faire évoluer les comportements au sein de l'entreprise, grâce à un processus de sensibilisation en amont avec la mise en place de dispositifs innovants comme :

- La **sensibilisation et la formation des collaborateurs à la diversité** dans les équipes et aux différents types de handicap, via un dispositif ludo-pédagogique
- La participation de personnes en situation de handicap dans les **panels utilisateurs** pour construire des solutions plus ergonomiques pour tous
- L'**accès au numérique** pour les collaborateurs en situation de handicap avec des solutions adaptées

S'inscrivant dans cette perspective, **APF Formation**, organisme de formation de l'association APF France handicap propose un espace de réflexion favorisant la capitalisation, l'appropriation et l'amélioration des pratiques professionnelles, telles que la formation du personnel à l'accueil, l'intégration dans l'équipe et l'accompagnement dans l'emploi de collaborateurs en situation de handicap.

**Accélérer la conception universelle de produits pour tous types d'utilisateurs. Le TechLab, hub de l'innovation technologique d'APF France handicap** propose aux entreprises de développer la qualité d'usage de leurs produits et services, afin qu'ils répondent à la fois aux besoins des personnes en situation de handicap et à ceux du grand public.



**Développer l'implication et l'engagement des équipes par le mécénat de compétences et les actions solidaires au sein de l'entreprise.** Les 96 délégations territoriales d'APF France handicap proposent un ensemble de services et de projets permettant de développer l'engagement des salariés du milieu ordinaire au travers d'actions, telles que le mécénat de compétences, des actions solidaires ou le bénévolat dans toute la France.

L'entreprise s'engage de son côté **dans une démarche sociétale en apportant un soutien financier** à des projets choisis, visant à améliorer durablement le quotidien des personnes en situation de handicap et en contribuant à la formation et l'emploi de plus de 6.700 personnes, via le versement de la Taxe d'Apprentissage.

➤ **Un programme innovant de « transition inclusive », révélateur de compétences des travailleurs handicapés, au service de la relocalisation des filières industrielles et tertiaires françaises**

Le secteur du travail adapté et protégé ayant généré en 2021, un chiffre d'affaires annuel de 2,4 milliards d'euros, en constante augmentation<sup>1</sup>, la « transition inclusive », représente aujourd'hui une réelle opportunité de dupliquer la réussite du modèle économique des Entreprises Adaptées (EA) dans certaines filières industrielles et tertiaires d'avenir du milieu ordinaire, en sous-traitance auprès de grands groupes.

En valorisant les compétences et la technicité des métiers proposés sur le marché et le déploiement de la formation des personnes en situation de handicap, le réseau d'entreprises d'APF France handicap a créé depuis 2018 plus de 2.000 emplois, suivant 3 axes de développement :

1. **Des offres d'emploi pérennes pour les personnes en situation de handicap**, ayant non seulement trouvé un emploi, mais surtout un poste valorisant des compétences spécifiques et des talents au sein de filières durables et utiles.
2. **La construction de filières métiers ayant un impact positif sur l'environnement :**
  - La filière Textile avec plus de 220 personnes, est aujourd'hui en capacité de travailler pour de grandes marques de mode comme *agnès b.* ou bien pour l'État français avec par exemple la création des « Bébé Box », un kit remis aux parents à la maternité.
  - La filière Maroquinerie aux côtés de prestigieux partenaires du secteur et [la Caserne, le plus grand incubateur de la mode responsable en Europe, avec un programme pour accélérer la transition écologique des jeunes marques de maroquinerie.](#)
  - La filière Numérique avec des partenaires comme CGI ou Bearing Point.

---

<sup>1</sup> (Source : Observatoire économique national du travail protégé et adapté - 2020-21)

### 3. La création de dispositifs adaptés favorisant la mixité, tels que :

- Le **CDD Tremplin** permettant de créer et soutenir le projet professionnel du travailleur en situation de handicap, de lui proposer un soutien professionnel par un chargé d'insertion, et de lui offrir la mobilité professionnelle vers des entreprises du secteur privé et du secteur public.
- **L'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire (EATT) : *handicap intérim***, organe de sourcing inclusif, qui accompagne les demandeurs d'emploi en situation de handicap, pour accéder au marché de l'emploi. Son objectif est de co-construire un projet professionnel avec le candidat pour favoriser son emploi durable en entreprise, grâce à l'intérim.
- **Le développement de la mixité des publics au sein d'Entreprises Adaptées qui accueillent du personnel qualifié valide**, faisant aussi de ces EA des entreprises inclusives, participant à la relocalisation de l'industrie française.

*« Nous travaillons sur des propositions concrètes à faire au gouvernement pour faire de nos établissements des acteurs de chaque territoire, permettant de construire des parcours inclusifs au service de la relocalisation des biens et services, en travaillant main dans la main avec nos partenaires stratégiques : l'État mais aussi des entreprises de divers secteurs, tels que l'agro-alimentaire, l'électrique ou le digital, avec lesquels de belles histoires inclusives sont à écrire »*, explique Serge Widawski, Directeur général d'APF France handicap.



**APF France handicap** est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 85 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)



Force historique du secteur adapté et protégé, **APF Entreprises** est le réseau des entreprises adaptées (EA) et établissements et service d'aide par le travail (ESAT) d'APF France handicap. Plus de 4200 collaborateurs dont 90% en situation de handicap sont accueillis sur plus de 50 établissements en France avec pour mission principale la garantie d'une insertion sociale et professionnelle durable. Prestataire en sous-traitance et/ou co-traitance tertiaire et industrielle, son modèle implique le développement d'une offre de métiers modernes et innovants correspondant aux besoins et attentes de professionnalisation des collaborateurs et de ses parties prenantes externes.

[www.apf-entreprises.fr](http://www.apf-entreprises.fr)